

**ARNAUD DE COURSON, CONSEILLER MUNICIPAL ET
CONSEILLER GENERAL DE LEVALLOIS-PERRET**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Levallois-Perret, le 12 Juin 2014

**Arnaud de Courson demande la démission d'Isabelle
Balkany du Conseil Municipal de Levallois-Perret**

Depuis deux jours, la presse affirme que la 1ère adjointe au Maire de Levallois-Perret aurait avoué avoir dissimulé aux services fiscaux, depuis 17 ans, la propriété d'une villa à Saint Martin. Aucun démenti n'a été publié par Madame Isabelle Balkany ou son avocat.

Sur le plan judiciaire, cette dissimulation de patrimoine est fiscalement et pénalement punie. C'est à ce titre que Madame Balkany fait l'objet d'un contrôle judiciaire. Il revient à la Justice de poursuivre ses investigations et de statuer en dernier ressort sur cette affaire.

Sur le plan politique, nous condamnons cette fraude tout autant que le double discours d'Isabelle Balkany.

Elle qui réaffirme en permanence son attachement à la jeunesse, quel exemple donne-t-elle à nos enfants et à nos jeunes ?

Elle qui prétend être une élue expérimentée, ne comprend-elle pas que c'est à cause de telles pratiques frauduleuses que les électeurs se réfugient vers les extrêmes ou l'abstention ?

Nos concitoyens sont responsables et ne sont pas dupes : les déclarations d'Isabelle Balkany ou de ses proches sur la présomption d'innocence n'y changeront rien.

Il est inacceptable que des élus de la République dissimulent ainsi leur patrimoine et échappent à la fiscalité.

C'est pourquoi Isabelle Balkany doit démissionner de ses fonctions de 1er adjoint au Maire de la ville de Levallois-Perret ainsi que du Conseil Municipal.

Arnaud de Courson déclare :

« Je demande à Isabelle Balkany de démissionner du Conseil Municipal de Levallois, tant sa situation est préjudiciable à l'image de notre ville et à la sincérité du discours et de l'action politique.

C'est ce type d'attitude qui entraîne l'éloignement croissant et dangereux des Français de leurs élus.»

Pour tout contact : Arnaud de Courson
07 61 77 92 92
adecourson@gmail.com
www.levalloisiens.fr

Arnaud de Courson est Conseiller municipal Divers Droite de Levallois. Il a réalisé, avec sa liste, 32.5% des voix au 1^{er} tour des élections municipales de mars 2014. Il est aussi Conseiller général des Hauts de Seine depuis mars 2011 et soutient la majorité départementale présidée par Patrick Devedjian.